

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 8 janvier 2025 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250108-1

RATIFICATION - ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT -
COMITÉ EXÉCUTIF - CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier la participation de M. Alexandre Warnet, conseiller municipal, à titre de représentant du maire à la Soirée des prix Les Arts et la Ville qui a eu lieu le 5 juin 2024 à Repentigny, au montant de 32,94 \$.

(CT:1829561)
(SD-2024-6595)

CE-20250108-2

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - NOVEMBRE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de novembre 2024, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement numéro L-12431.

(SD-2024-6683)

CE-20250108-3

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACCEPTATION - OFFRE
DE VENTE - LOT 1 257 031

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'accepter l'offre de Gestion Investissement JL inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 250 000 \$ le lot 1 257 031 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3 054,7 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, le tout selon les termes et conditions de la promesse d'achat, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1828736)
(SD-2024-6487)

CE-20250108-4

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 2 250 000 \$, prise à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest;

d'approuver une dépense au montant de 50 000 \$, prise à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, pour assurer le paiement de la pénalité advenant que l'acte de vente ne soit signé avant le 31 janvier 2025;

d'approuver une dépense, prise à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

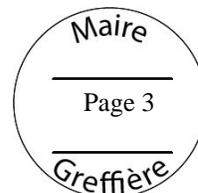
aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1828736)
(SD-2024-6487)

CE-20250108-5

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13079-F - ACQUISITION - LOT 1
257 031**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13079-F, un montant de 2 413 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, pour l'acquisition du lot 1 257 031 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé au 6000, boulevard Arthur-Sauvé, nécessaire pour l'implantation du Centre de services de proximité de l'ouest, conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1828736)
(SD-2024-6487)

CE-20250108-6

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -
EXPROPRIATION - LOT 4 202 507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration de 30 000 \$ de l'indemnité provisionnelle au locataire non résidentiel, M. Éric Major, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement.

(CT:1828842)
(SD-2024-6495)

CE-20250108-7

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION**

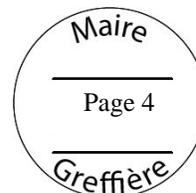
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et M. Éric Major, locataire non résidentiel, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1828842)



(SD-2024-6495)

CE-20250108-8

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 30 000 \$, prise à même les fonds disponibles au Règlement L-12726-F, pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation au locataire non résidentiel, dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, situé aux 18-18B, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le conseil municipal.

(CT:1828842)
(SD-2024-6495)

CE-20250108-9

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12726-F - EXPROPRIATION - LOT
4 202 507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12726-F, un montant de 30 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'indemnité définitive d'expropriation au locataire non résidentiel pour l'acquisition du lot 4 202 507 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement, conditionnellement à l'approbation de la majoration de l'indemnité définitive d'expropriation et de la convention de règlement hors cour par le conseil municipal.

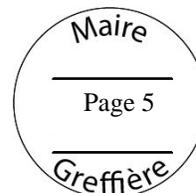
(CT:1828842)
(SD-2024-6495)

CE-20250108-10

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation



de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 176 486,05 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1824820)
(SD-2024-5939)

CE-20250108-11

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 161 156 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel d'un conseiller transformation de processus d'affaires à SIA Partenaires inc. pour les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1824820)
(SD-2024-5939)

CE-20250108-12

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 11 décembre 2024 à 9 h.

(SD-2024-6425)

CE-20250108-13

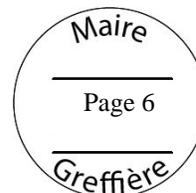
APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 11 décembre 2024 à 9 h 11.

(SD-2024-6425)

Les discussions sur le point 25.2 de l'ordre du jour sont reportées à



une séance ultérieure.

CE-20250108-14

RÉSOLUTIONS ABROGÉES - AUTORISATION - MANDAT - DÉPENSES - CONTRAT DOS-975

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241106-4005, le comité exécutif autorisait Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur back end dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», au montant de 88 383,71 \$;

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241106-4006, le comité exécutif autorisait des crédits au montant de 80 707 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre de l'entente-cadre DOS-975, lot 5, pour le programme «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations;

ATTENDU QUE l'entente-cadre DOS-975, lot 5, adjudgé à Conseillers en gestion et informatique CGI inc., a expiré le 30 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger les résolutions CE-20241106-4005 et CE-20241106-4006.

(SD-2024-6543)

CE-20250108-15

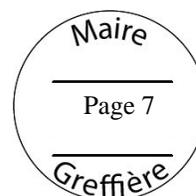
DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière adjointe du 18 novembre, du 12 et du 18 décembre 2024 concernant des déboursés de 65 073 174,66 \$.

(SD-2024-6777)

Les discussions sur le point 36.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.



CE-20250108-16

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2586, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant une entente-cadre de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et pour divers projets de construction et de rénovation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc.
lot 1
1 724 625 \$;

GBI Expert-Conseil inc.
lot 2
1 149 750 \$.

(CT:1828410)
(SD-2024-6454)

Les discussions sur le point 36.4 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250108-17

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2860

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2860, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour l'analyse économique du Carré Laval, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

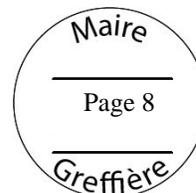
Conseil en financement Ernst & Young Orenda inc.
108 076,50 \$.

(CT:1829674)
(SD-2024-6620)

CE-20250108-18

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2871

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 6;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6696)

CE-20250108-19

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS - NOVEMBRE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de novembre 2024, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 18 décembre 2024, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2024-6775)

CE-20250108-20

DÉPÔT - RÉCEPTION DE DONNS - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la réception des cartes cadeaux Walmart d'une valeur de 5 000 \$ offertes par le concessionnaire Porsche Lauzon, dans le cadre de l'événement «Arbre du partage» qui s'est déroulé durant la période des fêtes au Service de police.

(SD-2024-6564)

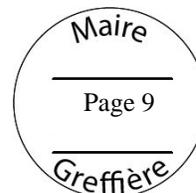
CE-20250108-21

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ACIER MC4

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Acier MC4, dont la demande a été approuvée par le comité du Programme Accélérateurs d'opportunités - Virage technomanufacturier - Volet Équipement, au montant de 41 620 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou



le directeur adjoint à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1827091)
(SD-2024-6263)

CE-20250108-22

APPROBATION - ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de contribution financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de transport de Laval (STL) pour la bonification du service de transport collectif dans le secteur industriel John-Molson, au montant de 50 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1829143)
(SD-2024-6542)

CE-20250108-23

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION D'UN
MÉMOIRE - TRANSMISSION D'UN AVIS - SECOND PROJET
DE PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

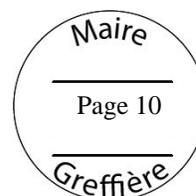
de recommander au conseil d'adopter le mémoire de la Ville de Laval sur le second projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) le 30 septembre 2024 par sa résolution numéro CC24-048, afin que la Ville donne et transmettre son avis sur ce second projet à la CMM, conformément à l'article 56.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1).

(SD-2024-6427)

CE-20250108-24

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 406 149 - PL-2024-20

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 51 600 \$.

(SD-2024-6488)

Les discussions sur le point 43.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250108-25

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE -
BIBLIOTHÈQUE JOSÉPHINE-MARCHAND

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer la bibliothèque située au 1200, boulevard Chomedey, sur le lot 1 637 918 du cadastre du Québec, «Bibliothèque Joséphine-Marchand», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-20.

(SD-2024-6556)

CE-20250108-26

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC
MAURICE-CLERMONT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renommer le parc Clichy situé au 1815, rue Caron, sur les lots 2 002 321, 2 002 278, 5 399 661 et une partie du lot 2 002 967 du cadastre du Québec, «Parc Maurice-Clermont», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-18.

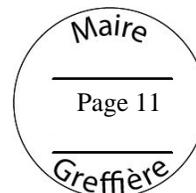
(SD-2024-6585)

CE-20250108-27

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0055 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre l'aménagement d'un terrain situé en milieu naturel sur le lot 1 871 154 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-335.



(SD-2024-6605)

CE-20250108-28

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0156 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un bâtiment institutionnel d'un étage sur le lot 1 980 098 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-339.

(SD-2024-6609)

CE-20250108-29

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - SAMUEL DEZIEL ET AL.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-41 de M. Samuel Deziel et al., propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 982 304 du cadastre du Québec, 2375, rue Alban, une marge latérale gauche de 1,4 mètre, alors qu'une marge latérale gauche minimale de 3 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-323.

(SD-2024-6621)

CE-20250108-30

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - GEORGIA SKIADOPOULOS ET VATCHE TOROSSIAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-69 de Georgia Skiadopoulos et Vatche Torossian, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 3 111 791 du cadastre du Québec, 1045, rue Lynne:

un escalier extérieur menant au 2e étage en cour avant;

une section du mur de fondation non recouverte de revêtement extérieur conforme jusqu'à 1,38 mètre du sol fini, au lieu de 0,3



mètre;

une proportion de revêtement en vinyle (Type D) sur la façade avant principale de 34 %, au lieu du maximum de 25 %;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-324.

(SD-2024-6622)

CE-20250108-31

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES IMMEUBLES LUSSIER & FORTIN INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-81 de Les Immeubles Lussier & Fortin inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel sur une partie du lot 1 628 326 (lot projeté 6 592 585) du cadastre du Québec, 1220, rue Lachaine, un bâtiment de structure contiguë, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-325.

(SD-2024-6624)

CE-20250108-32

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-90 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement du bâtiment existant sur le lot 1 980 098 du cadastre du Québec, 8600, rue La Périère, une proportion de revêtement mural métallique de 32,10 %, au lieu du maximum de 25 % prescrit par le Règlement CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-327.

(SD-2024-6625)

CE-20250108-33

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-94 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 1 871 154 du cadastre du Québec, 49, rang de l'Équerre, l'aménagement d'une entrée charretière d'une largeur de 10,75 mètres, alors qu'un maximum de 5,5 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-328.

(SD-2024-6627)

CE-20250108-34

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - JOHN SIDERIS ET ADRIANA POLOLOS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-95 de M. John Sideris et Mme Adriana Pololos, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 6 560 233 du cadastre du Québec, 1230, boulevard Jarry, l'aménagement d'une porte d'entrée au logement additionnel sur la façade avant principale, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-329.

(SD-2024-6628)

CE-20250108-35

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9175-2279 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-97 de 9175-2279 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser l'installation de 6 enseignes sur les lots 6 489 793, 6 489 794 et 6 523 140 du cadastre du Québec, 5539, 5539A, 5539B, 5539C, 5539D, 5539E et 5539F, rue Ernest-Cormier, au-dessus du plancher du dernier étage alors qu'un maximum d'une enseigne est autorisé, et ce, à la condition suivante:

les enseignes devront être installées au-dessus du plancher du dernier étage, et ce:

entre le haut des fenêtres de l'étage et le dessus du parapet;

dans le prolongement vertical de l'entrée principale du local respectif auquel réfère l'enseigne;

le tout, conformément à la résolution du Comité consultatif



d'urbanisme numéro CCU-2024-330.

(SD-2024-6629)

CE-20250108-36

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
INVESTISSEMENTS SIVAN INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-99 des Investissements Sivan inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur les lots 1 732 101 et 1 732 115 (lot projeté 6 621 276) du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, l'installation d'un bâtiment, conteneur ou roulotte temporaire pour la vente ou la location immobilière avant la délivrance du permis de construction, alors que l'installation doit se faire après la délivrance du permis de construction, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-331.

(SD-2024-6630)

CE-20250108-37

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 159 107 - PL-2024-200

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 67 500 \$.

(SD-2024-6637)

CE-20250108-38

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 157 831 - PN-2024-0177

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 190 000 \$.

(SD-2024-6708)

CE-20250108-39

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13184



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption du Règlement numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-6718)

CE-20250108-40

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13184**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-6718)

CE-20250108-41

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13184**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2024-6718)

CE-20250108-42

**ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER» - LOT 6 631 035 -
PL-2024-172**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, la contribution aux fins de parcs par la cession du lot 6 631 035 du cadastre du Québec;

d'accepter le transfert de propriété à la suite de l'engagement signé par Société des Missions-Étrangères de la Province de Québec, ses



représentants, successeurs ou ayants droit, le 16 décembre 2024, par lequel celle-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval le lot 6 631 035 dudit cadastre à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-6722)

CE-20250108-43

REPLACEMENT CADASTRAL - LOT 5 242 092 - PN-2024-0169

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme 35 400 \$.

(SD-2024-6740)

CE-20250108-44

REPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 403 747 - PL-2024-259

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 39 500 \$.

(SD-2024-6744)

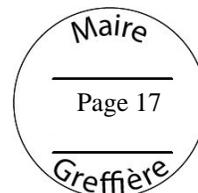
CE-20250108-45

REPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 097 816 - PL-2024-221

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 18 000 \$.

(SD-2024-6755)



CE-20250108-46

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-
30145

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 164 458,66 \$ pour la contingence du contrat SP-30145 relatif à des travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2021, contrat 2.

(CT:1827283)
(SD-2024-6280)

CE-20250108-47

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12799 - CONTRAT SP-30145

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12799, un montant de 164 459 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires au contrat SP-30145 par le conseil municipal.

(CT:1827283)
(SD-2024-6280)

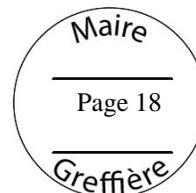
CE-20250108-48

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE
MODIFICATION DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et 7700253 Canada inc. concernant la location d'un espace d'une superficie approximative de 12 070 pieds carrés situé au 4660, boulevard des Laurentides, pour les besoins de la bibliothèque Laure-Conan, et ce, afin d'y ajouter 2 périodes de prolongation supplémentaires de 5 années chacune et de procéder au remplacement du système CVC desservant exclusivement les lieux loués;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1828533)
(SD-2024-6470)

CE-20250108-49

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une dépense au montant de 172 452,50 \$, requise pour défrayer le coût des travaux de remplacement du système CVC desservant exclusivement la bibliothèque Laure-Conan, prévus à la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et 7700253 Canada inc., conditionnellement à l'approbation de ladite convention par le conseil municipal.

(CT:1828533)
(SD-2024-6470)

CE-20250108-50

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - BIBLIOTHÈQUE LAURE-CONAN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 157 482 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux de remplacement du système CVC desservant exclusivement la bibliothèque Laure-Conan, prévus à la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et 7700253 Canada inc., et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'approbation de ladite convention par le conseil municipal.

(CT:1828533)
(SD-2024-6470)

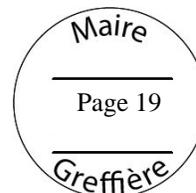
CE-20250108-51

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Hutte Architecture inc. pour les services professionnels d'architectes pour la réalisation d'études préparatoires, d'audits de bâtiments existants et de concepts préliminaires pour le projet de révolution des ateliers mécaniques et de soudure, au montant de 138 654,82 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.



(CT:1830611)
(SD-2024-6717)

CE-20250108-52

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 126 611 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel pour la réalisation d'études préparatoires, d'audits de bâtiments existants et de concepts préliminaires pour le projet de révolution des ateliers mécaniques et de soudure, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1830611)
(SD-2024-6717)

CE-20250108-53

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2024-2029 - MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière 2024-2029 à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire concernant l'Alliance pour la solidarité dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6432)

CE-20250108-54

RATIFICATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier le dépôt de la demande d'aide financière datée du 11 décembre 2024 auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), dans le cadre du programme Mesure de soutien pour les sorties en milieu scolaire pour les Arts de la scène à la Maison des arts de Laval, pour la saison 2024-2025, au montant maximal admissible de 188 335 \$.



(SD-2024-6517)

CE-20250108-55

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES - SUBVENTIONS DE MOINS DE 5 000 \$ - NOVEMBRE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires pour lesquels une aide financière de moins de 5 000 \$ a été versée par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en novembre 2024, comme préparée par ce service le 18 décembre 2024.

(SD-2024-6771)

À 9 h 10, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière